



Votre conseil municipal vous informe

Retour des conseils municipaux avec présence du public

SÉANCE DES CONSEILS AVEC PRÉSENCE DU PUBLIC

Le 4 juillet dernier, un arrêté ministériel a été émis pour permettre au public d'assister aux réunions du Conseil. Toutefois, le gouvernement laisse à chaque municipalité le choix de tenir les sessions devant public ou non. Avec cette nouvelle directive, votre conseil municipal a pris la décision de tenir la prochaine rencontre devant public. Celle-ci se tiendra le lundi 10 août à compter de 19 h 30.

La Direction de la santé publique demande d'appliquer les mesures sanitaires lors de la tenue de ces rencontres. Donc, la rencontre se tiendra dans la salle de réception du centre municipal avec un maximum de 50 personnes. Chaque siège sera installé à une distance de 2 mètres l'un de l'autre. L'entrée pour la salle se fera par la porte principale sur la rue St-Louis et la sortie se fera par la porte attenante au garage des véhicules incendie. Un lavage des mains sera obligatoire à l'entrée et à la sortie. Le port du masque est recommandé.

Nous vous invitons à ne pas vous regrouper à l'extérieur avant le Conseil à moins que vous respectiez la distanciation sociale. Le Conseil a pris la décision de retourner aux sessions en mode vidéoconférence et de fermer la salle si les mesures ne sont pas respectées.

ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal demeure fermé au public mais accessible sur réservation. Le Conseil est en réflexion quant à l'ouverture éventuelle du bureau. Donc, vous pouvez rencontrer le personnel de la Municipalité de Saint-Pacôme en prenant rendez-vous au 418 852-2356 poste 0.

CHANGEMENT DE DATE POUR LA CUEILLETTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

La période des vacances oblige la Régie des Matières résiduelles à faire une modification des horaires de cueillette des matières résiduelles.

Prendre note des précisions suivantes pour la période des vacances :

- **Bac à déchets :** Lundi 20 juillet (au lieu du mardi 28 juillet)
- **Bac à compost:** Mardi 21 juillet comme prévu
- **Bac à recyclage :** Mardi 28 juillet comme prévu

APPUI FINANCIER À MOISSON KAMOURASKA

MOISSON Kamouraska est une banque alimentaire qui couvre 6 MRC, dont l'action a pour priorité l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui vivent des conditions socio-économiques difficiles.

Le Conseil juge que l'œuvre de cet organisme est essentielle et encore plus dans le contexte actuel de pandémie à la Covid-19.

Le Conseil a décidé de verser une contribution de 250 \$ pour soutenir l'action de Moisson Kamouraska dans nos milieux. De plus, le Conseil vous encourage à donner généreusement à cet organisme en communiquant avec eux 418 371-1818 ou par Facebook.

ODEURS DANS LE SECTEUR DE LA RUE ST-ALPHONSE

Des senteurs nauséabondes sont présentes dans le secteur de la rue St-Alphonse. Celles-ci sont dues à une station de pompage à proximité de ce secteur. La Municipalité a tenté de masquer ces odeurs sans le succès espéré.

Le Conseil juge qu'il faut tenter une nouvelle solution. Toutefois, cette nouvelle solution n'est pas garantie à 100 %. La solution vise l'installation d'une cheminée d'aération entre la rue William et St-Alphonse. Cette solution coûtera environ 8 000 \$ et nous verrons si celle-ci donnera les résultats escomptés.

PLANS ET DEVIS POUR UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

En 2019, le Conseil a fait réaliser une étude sur la capacité du réservoir d'eau potable de notre Municipalité. Cette étude a démontré que la capacité de notre réservoir est insuffisante pour constituer une réserve d'eau suffisante surtout en cas d'incendie.

Le Conseil a décidé d'aller de l'avant avec ce projet et la première étape consiste à faire réaliser les plans et devis. Nous avons donc donné le mandat de préparer ces plans et devis à la firme Tetrattech pour un montant de 32 570 \$ avant taxes.

Ces plans et devis seront disponibles à l'automne 2020 et le Conseil pourra aller en appel d'offres en fin d'année en vue d'une construction au printemps 2021.

9 JUILLET 2020